DOSSIER DE PRESSE

2023



L'ESS EN **AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

établissements employeurs⁽¹⁾

27 555 327 378

emplois⁽¹⁾

69%

occupés par des femmes⁽¹⁾

2,2 millions de participations bénévoles⁽²⁾

1 emploi/9 dans l'ensemble

de l'économie⁽¹⁾

1 emploi/'dans le secteur

privé⁽¹⁾



NOMBRE DE STRUCTURES PAR TYPOLOGIE DE STATUT

Associations

205 956 associations actives (3)

Coopératives

3 076 établissements coopératifs employeurs⁽¹⁾

1270 établissements mutualistes employeurs⁽¹⁾

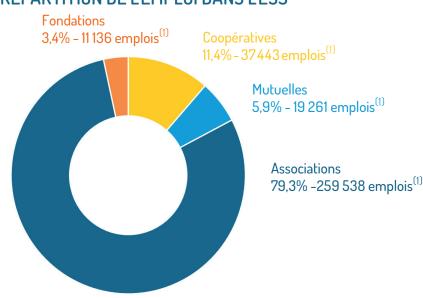
Fondations

325 fondations employeuses⁽¹⁾

Sociétés commerciales de l'ESS (non coopérat 49 sociétés commerciales de l'ESS^[4]

⁽¹⁾INSEE FLORES 2019. ⁽²⁾Estimation d'après Insee, enquête Situation des associations en 2019. (3) lestimation d'après INSEE FLORES 2019 (4) DREETS Auvergne-Rhône-Alpes 2022.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI DANS L'ESS





LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ESS AUVERGNE-RHONE-ALPES

RÔLE & MISSIONS

La Loi du 31 juillet 2014 a donné un cadre, une reconnaissance et une lisibilité à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en prenant en compte la diversité et la richesse de cette économie porteuse et en phase avec les attentes de la société.

Elle ne se limite plus seulement au champ social mais contribue de manière innovante à l'entreprenariat et à la croissance économique.

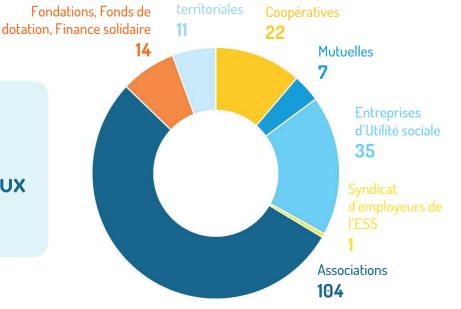
Cette loi vise également la gouvernance de l'ESS et reconnait les Chambres régionales de l'ESS (CRESS) comme des acteurs structurants au niveau régional et liste leurs missions :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'ESS;
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises de l'ESS;
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises ;
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS.

La CRESS AuRA a fait du développement économique de tous les territoires de la région sa priorité stratégique. Ses orientations stratégiques sont fixées par le Conseil d'Administration dans un plan de mandat courant sur la période 2021-2023.

Elle s'adresse aux structures de l'ESS mais aussi aux entreprises hors ESS, aux acteurs publics, aux structures d'enseignement et au grand public.

I ES ADHÉRENTS DE LA CRESS AURA



Près de 200 adhérents Dont 22 têtes de réseaux Ce qui représente de façon indirecte

7 000 structures de l'ESS

LA NOUVELLE CO-PRÉSIDENCE

Durant la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'administration a élu, Yannick Lucot (Fédération des acteurs de la solidarité AURA), et Nicolas Planchon (Union régionale des SCOP et des SCIC) pour succéder à Armand Rosenberg à la présidence de la CRESS AURA. Après 6 années de mandats, celui-ci laisse la place à cette co-présidence réunissant deux élus aux parcours différents mais complémentaires, alliés autour d'un projet commun : le rayonnement et le développement de l'ESS sur les territoires de l'Auvergne-Rhône-Alpes.



YANNICK LUCOT Fédération des acteurs de la solidarité

- Directeur général de l'Association Viltaïs, créée en 2006 à Moulins (250 salariés)
- Administrateur de la Fédération des Acteurs de la Solidarité en Auvergne-Rhône-Alpes
- Adjoint au Maire Ville de Moulins, chargé des Finances, de l'administration générale et du personnel
- Conseiller à la Communauté d'agglomération de Moulins, en charge des transports et de la mobilité
- · Conseiller régional délégué à l'économie circulaire



NICOLAS PLANCHON
Union régionale des SCOP et SCIC

- Directeur général de la Société coopérative (SCOP CAE) Cap Services, 1ère CAE créée en France en 1991 à Lyon (150 entrepreneur.e.s)
- Administrateur de l'URSCOP en Auvergne-Rhône-Alpes
- Adjoint au Maire Ville de Lyon (3e), délégué à l'Economie, économie sociale et solidaire, commerce et artisanat

LA PRIORITÉ DE LA CRESS?

L'accélération des transitions écologique, énergétique et sociétale...

> en direction des **acteurs de l'économie sociale et solidaire** et des **acteurs de l'économie classique**, en facilitant les coopérations entre les deux secteurs.

Nos actions se concentrent autour de 3 axes stratégiques :



Jouer un rôle de **plateforme d'interconnexion** entre les acteurs socio-économiques des territoires.



ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL

Elaborer et proposer une offre d'accompagnement afin de soutenir les structures de l'ESS dans leur création, développement et changement d'échelle.



PROMOTION

Faire valoir les forces et les spécificités des acteurs de l'ESS pour qu'ils prennent une place stratégique dans la société.

UNE STRATÉGIE DE PROXIMITÉ SYMBOLISÉE PAR 2 AXES DE TRAVAIL

AXE N°1

Mise en place de pôles de proximité dans chaque département

• Pour une **information** et un **accompagnement de proximité**, par des acteurs du territoire, en articulation avec les **Vice-présidents** (représentants territoriaux).

AXE N°2

Développement du nombre d'adhérents dans chaque territoire

- Pour renforcer ou créer une dynamique locale.
- Pour favoriser l'arrivée de secteurs de l'ESS peu ou pas représentés actuellement.



NOS AMBITIONS 2023-2026



DÉVELOPPER ENCORE LE RÉSEAU

- Pour peser plus au niveau des instances politiques
- Pour créer des dynamiques de territoire
- Pour apporter encore plus aux acteurs de l'ESS



SENSIBILISER ENCORE PLUS DE COLLECTIVITÉS

Pour gu'elles soutiennent les actions de l'ESS



PROFESSIONNALISER LES ACTEURS DU SECTEUR

Pour les rendre encore plus impactant



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU BUSINESS ESS

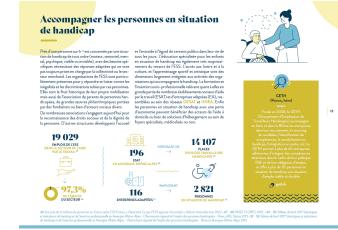
Pour consolider les modèles économiques du secteur

DE NOMBREUX EXEMPLES À RETROUVER DANS LE PANORAMA RÉGIONAL DE L'ESS

Retrouvez dans ce panorama une vingtaine de thématiques abordées.

Chacune accompagnée des chiffres clés ESS du secteur et de nombreuses illustrations concrètes de ce que l'ESS apporte à la société.













Ce que l'Economie Sociale et Solidaire n'est pas :

Du social uniquement

Dans l'ESS, on compte un peu **moins de 4 salariés sur 10** (39,5%) et **16,6% des établissements** issus de ce secteur.⁽¹⁾

Une économie subventionnée

30 milliards subventions aux associations avec contrepartie vs **157 milliards aides aux entreprises** sans contrepartie. (2)

Des contrats précaires, aidés

Seulement 8% des postes de l'ESS sont des contrats aidés (contrats d'insertion et contrats d'apprentissage). (3)

(1) CRESS AURA, Observatoire Régional de l'ESS (ORESS), Chiffres clés de l'ESS en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2022, selon données INSEE FLORES 2019, juin 2022. (2) Clersé, Université de Lille, IRES, CGT, « Un capitalisme sous perfusion. Mesure, théories et effets macroéconomiques des aides publiques aux entreprises françaises », mai 2022. (3) ESS France, Observatoire National de l'ESS (ONESS), 2021.



CONTACT PRESSE

Marion Azevedo – Chargée de communication mazevedo@cress-aura.org 07 57 47 95 27

Site de Clermont-Ferrand 28 Boulevard Léon Jouhaux 63100 Clermont-Ferrand

Site de Lyon 11 Rue Auguste Lacroix 69003 Lyon

POUR SUIVRE LES ACTUALITÉS DE L'ESS EN RÉGION :



Ambition ESS, le portail participatif de l'Economie Sociale et Solidaire en Auvergne-Rhône-Alpes. <u>auvergne-rhone-alpes.ambition-ess.org</u>

POUR SUIVRE NOS ACTUALITÉS : Site institutionnel : cress-aura.org

Sur les réseaux : LinkedIn